

Délibération N° DE 2024_052

OBJET :
Signature Convention de servitude avec ENEDIS

Le deux juillet deux mille vingt-quatre, à 20 heures 15, l'assemblée convoquée le 26 juin 2024, s'est réunie en session ordinaire en salle de réunions, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH).

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (14) : Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH), Monsieur Robert BOS (SALMIECH), Madame Cécile SAVY (SALMIECH), Monsieur Gilles SEGURET (SALMIECH), Monsieur Pierre CARCENAC (SALMIECH), Monsieur Simon FOURNIER (SALMIECH), Madame Muriel LAPIERRE (SALMIECH), Madame Marie-Reine RIVIERE (SALMIECH), Monsieur René CLUZEL (SALMIECH), Monsieur Nathan CARCENAC (SALMIECH), Monsieur Adrien COLOMB (SALMIECH), Monsieur Patrick PENNEC (SALMIECH), Monsieur Jean-Louis LAPIERRE (SALMIECH), Monsieur Thierry PALAZETTI (SALMIECH)

Procurations (0) :

Absents et Excusés (1): Monsieur Alain VERNHES (SALMIECH)

Secrétaire de séance : Monsieur Simon FOURNIER (SALMIECH)

Objet : Signature Convention de servitude avec ENEDIS

Monsieur le maire expose au conseil municipal :

que la commune a reçu une demande de convention de servitude concernant la parcelle AB 385 à Salmiech.

Enedis souhaite procéder à des travaux de mise en place d'une canalisation d'une longueur totale d'environ 15 mètres et si besoin de bornes de repérages.

Ces parcelles étant propriété communale il convient de se prononcer sur la demande d'autorisation faite par ENEDIS d'implanter ses équipements sous le domaine communal.

Après consultation du projet de convention et du plan d'implantation.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** l'autorisation de servitude concernant la parcelle AB 385 à Salmiech
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention à intervenir ainsi que tous les documents relatifs à cette opération.

Date de transmission de l'acte: 05/07/2024

Date de reception de l'AR: 05/07/2024

012-211202551-DE_2024_052-DE

A G E D I

DE_2024_052

Résultats du vote :
Pour : 14
Contre : 0
Délibération adoptée

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
à SALMIECH

Monsieur Jean-Paul LABIT (SALMIECH)
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER
(SALMIECH)
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 05/07/2024

Date de réception de l'AR: 05/07/2024

012-211202551-DE_2024_052-DE

A G E D I

DE_2024_052